
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 11 AVRIL 2009 À 10 H À L'HÔTEL DE VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).

Étaient présents :	Le maire	Charles Huot
	Les conseillers (ères)	Gil Bennett Susan de Schulthess Bruce Perron Mark Uchwat
	Le directeur général	Michel Trudel
	Le secrétaire-trésorier	Robert Mearns
	La greffière	Johanne Courte

Résolution (09-28):

Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par le conseiller Bennett et il est résolu :
QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.
On procède à la lecture du procès-verbal de la séance du 14 mars 2009.

Résolution (09-29):

Il est proposé par le conseiller Bennett, appuyé par la conseillère de Schulthess et il est résolu :
QUE le procès-verbal de la séance du 14 mars 2009 soit accepté tel que lu.

Période de questions

- D.McVie remarque que le plan d'urbanisme est bien rédigé et est méritoire.

Urbanisme/Inspecteur en bâtiments/Opérations forestières

1. Le rapport du superviseur des installations publiques pour le mois de mars 2009 a été lu par le directeur général.
 - Le nettoyage printanier est entamé.
 - Un nouveau guide de sécurité nautique a été émis par le gouvernement fédéral et celui-ci fut distribué aux membres du conseil.
 - Le centre de santé d'Arundel : une session publique sera convenue à l'Église Grace Hall dimanche le 11 avril 2009. L'annonce sera affichée au babillard.
 - Une activité de financement pour le cancer du sein se tiendra au parc municipal d'Arundel samedi le 2 mai 2009.
 - Iona et Yvon Dion ont fait un don d'un réfrigérateur qui a été placé dans le centre communautaire de Barkmere. Merci.
2. Avis de mutation : Rien à signaler.
 - L'inspecteur en bâtiments dépose son rapport d'activité pour le mois de mars 2009.
3. Permis : voir liste ci-jointe.
4. Rapport du Comité consultatif en urbanisme (CCU) :
 - Une session s'est tenue le 28 mars 2009. Les membres du CCU ont demandé que le conseil municipal révise les règlements qui gèrent le CCU.
 - Les questions soumises à propos du plan d'urbanisme feront parties du résumé du plan. Les membres

du CCU appuient le nouveau plan d'urbanisme.

5. Projet concernant la modification du plan d'urbanisme :

- **Veillez prendre note que l'horaire proposé dans le procès-verbal de mars 2009 pour le projet concernant le plan d'urbanisme a été modifié.** L'horaire suivant a été proposé :

Un avis de résolution de règlement pour adopter le projet de révision du plan d'urbanisme est fixé pour le 9 mai 2009; un avis public concernant une consultation publique est fixé pour le 9 mai 2009; première lecture du règlement proposé pour adopter le projet de révision du plan d'urbanisme est fixé le 30 mai 2009; une consultation publique est fixée pour le 30 mai 2009. Également il y aura une session formatrice au centre communautaire le 23 mai 2009 (heure exacte à venir).

6. Projets de règlement N^{os} 176, 178 et 179 – concordance avec le Schéma d'aménagement de la MRC:

- Tous les documents ont été envoyés à la MRC et sont en attente d'approbation.

7. Rapport du Comité consultatif en environnement (CCE) :

- Aucune session n'a été tenue le mois dernier cependant les membres du CCE ont adressé des questions relatives au plan d'urbanisme.

8. Demande de fermeture de chemins forestiers (MRFN)

- Un rencontre proposée avec le MRFN pour le mois d'avril 2009 n'a pas été mise point au point.

9. **Avis de résolution** :

- La conseillère de Schulthess donne avis de résolution pour présenter un règlement qui amendera le règlement N^o 144 intitulé « Comité consultatif en urbanisme de la ville de Barkmere » sous la recommandation d'APUR – Urbanistes – Conseil et sous la demande des membres du CCU de la ville de Barkmere.

10. **Résolution (09-30)**

- Il est proposé par la conseillère de Schulthess, appuyé par le conseiller Uchwat et il est résolu : QUE le Conseil municipal de la ville de Barkmere adopte le règlement N^o 182 qui porte sur l'amendement du règlement de lotissement #162 intitulé « Règlement portant sur la gestion du débarcadère municipal aux fins d'accroître la protection des berges du lac des Écorces et la qualité du milieu aquatique » pour modifier les conditions relatives aux embarcations permises sur le lac des Écorces, telles la longueur et l'inscription fédérale; pour établir les conditions relatives à la présence et à l'amarrage des barges sur le lac des Écorces et pour modifier l'Annexe B – Tarifs d'Accès pour les visiteurs et les locataires.
- Suivant la lecture du règlement N^o 182, D.McVie s'enquiert à propos de la modification relative à la longueur des embarcations. La conseillère de Schulthess répond que la longueur des embarcations fut convenue par les membres du le conseil subséquent aux observations objectives. Il est aussi à noter que le but de la présente modification était de rendre l'ancien règlement plus explicite et de le faire conformer aux standards contemporains.

11. Une lettre reconnaissant ses années de service au sein du CCU sera envoyée à Rochelle Cantor, qui a soumis sa démission du comité.

MRC et affaires gouvernementales

1. Rapport de la MRC : Le maire Huot a adressé la facture que la ville reçoit chaque année de la Sûreté du Québec. Le gouvernement provincial facture 0.18\$ pour chaque 100\$ d'évaluation et c'est le montant maximum qu'on puisse facturée à la ville. Dans le passé la ville a reçu un remboursement qui fut remis dans les fonds généraux. La MRC des Laurentides a passé un vote (non appuyé par la ville de Barkmere) pour accroître le nombre d'officiers de la SQ assigné au territoire. Ceci aura des effets sur les remboursements ultérieurs.

2. Pacte de la ruralité 2008 : Un dernier paiement de \$2586.00 a été reçu.

3. Pacte de la ruralité 2009 : Une application pour le Pacte de la ruralité 2009 a été envoyée pour une subvention relative au travail sur les rives et la fermeture des routes forestières.

4. Volet II 2008-09 : Il est proposé que le programme serve à assister au financement de la fermeture des routes et à compléter l'étude environnementale du territoire bordant le lac des Écorces.

5. Réception d'un avis public en lien avec l'entrée en vigueur du règlement N^o 235-2009 de la MRC des

Laurentides portant sur la gestion de cours d'eau.

Communications/Technologie/Bulletin

1. Le bulletin est devrait paraître dès la première semaine de mai 2009.

Qualité de l'eau/Environnement

1. Analyse des eaux du lac des Écorces – saison estivale 2009 :

Résolution (09-31) :

Il est proposé par la conseillère de Schulthess, appuyé par le conseiller Bennett et il est résolu :
QU'un contrat soit octroyé à Biofilia Inc. pour l'analyse des eaux du lac des Écorces pour la saison 2009;

QUE le contrat inclue les analyses de l'oxygène, du pH, du phosphore et du colibacille (E. coli);

QUE le contrat inclue la préparation d'un rapport explicatif qui compare les résultats obtenus des tests ci-haut mentionnés avec les résultats obtenus en 2005 et 2007, à soumettre à la ville;

QUE la valeur du contrat ne pourra excéder 2250 \$.

Aménagement du débarcadère

1. Il est proposé que la subvention reçue pour les infrastructures soit utilisée pour le remplacement des trois (3) débarcadères, l'installation de toilettes publiques dans le centre communautaire et un système septique pour le centre communautaire.

2. M. Trudel note que les discussions relatives aux abris à bateaux avancent et il s'attend à arriver à une entente avec R.G. Miller. Pour répondre à H.Meyer, il est proposé que les abris à bateaux soient conservés.

Mesures sanitaires

1. Résolution (09-32)

Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par la conseillère de Schulthess et il est résolu :

QUE la ville de Barkmere adopte la charte proposée par la MRC des Laurentides, la MRC des Pays-d'en-haut et les cinq municipalités de la Rouge sur la réduction des matières destinées à l'enfouissement.

Finances/Budget

Résolution (09-33) :

Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par le conseiller Perron et il est résolu que les comptes ci-dessous soient payés :

0904-1	Robert A.C. Mearns	Salaire - Sec. - trés.	1 486,74
0904-2	Yvon Dion	Salaire - Chef. des instl.pub.	942,13
0904-3	Bell Canada	Téléphones - HdeV.	132,36
0904-4	Bell Canada	Téléphones - serv.d'urgence	89,72
0904-5	Bell Mobilité	Téléphone - Pagette	69,79
0904-6	Hydro Québec	Éclairage de la rue	325,70
0904-7	L'Information du Nord	Avis public TR 66917,8,9	309,51

0904-8	Blondin Montpetit	Dép.édif munic., facture 74519.	358,94
0904-9	C.S.S.T.	C.S.S.T. cotisation 2009	924,26
0904-10	Municipalité de Montcalm	Contrat - serv.d'incendie (1/4)	2 369,00
0904-11	Municipalité de Montcalm	Contrat - serv.de bibliothèque	276,66
0904-12	RI Imprimerie	Dép.édif muni - enveloppes	417,53
0904-13	Michel Trudel	Contrat - Dir.Gén./I.Bat.	4 408,89
0904-14	Michel Trudel	Dép. - Dir.Gén./I.Bat.	168,69
0904-15	Johanne Courte	Contrat - Greffière	476,00
0904-16	Bell Mobilité	Téléphones cellulaires	155,88
0904-17	Bélanger Sauvé	Honoraires prof. - conseil jur	2 118,24
0904-18	Yukon – Fournit.Indust.	Trav.public - Centre comm.	216,67
0904-19	Susan de Schulthess	Dép.- Plan d'urb et réglemets	646,97
0904-20	Blondin Montpetit	Dép.édif munic., facture 74662	442,47
0904-21	Rec Gen Canada	Ded.à la source - Canada	278,56
0904-22	Min du Revenu du Qué	Ded.à la source - Québec	576,05
0904-23	Caroline Aubertin	Services d'urbanisme	1 785,00
0904-24	Groupe Conseil Genivar	Entretien des chemins/barrage	8 465,63
0904-25	Yvon Dion	Dép. - Chef. des instl.pub.	368,50
0904-26	Robert A.C. Mearns	Dépense: sec.-très.	739,50
0904-27	Robert A.C. Mearns	Équipement - Sec-très.	50,00
0904-28	Robert A.C. Mearns	Petit caisse - Sec-très.	137,98

Installations publiques/Voirie

1. Inspection du barrage :

Le conseiller Uchwat a noté qu'un rapport final a été déposé par Genivar, celui-ci proposant des travaux à réaliser sur le barrage sur une échéance de trois (3) ans. Des représentants de la ville rencontreront Genivar le 25 avril 2009 pour discuter des détails sur les travaux proposés.

2. Projet des infrastructures :

• **Résolution (09-34)**

CONSIDÉRANT QUE la ville propose d'utiliser une portion de la subvention assignée à l'infrastructure pour le remplacement des trois (3) quais du débarcadère principal;

CONSIDÉRANT QU'une demande a été faite à Biofilia pour réviser les plans de la ville sur les travaux ci-haut mentionnés;

Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par la conseillère de Schulthess et il est résolu :

QUE le contrat soit octroyé à Biofilia pour la préparation d'un rapport qui avisera et recommandera à la ville des méthodes propices au retrait et au remplacement des débarcadères

QUE la valeur du contrat ne pourra excéder \$3800.00.

• **Résolution (09-35)**

CONSIDÉRANT QUE la ville propose d'utiliser une portion de la subvention assignée à l'infrastructure pour le remplacement des trois (3) quais du débarcadère principal;

CONSIDÉRANT QUE la correspondance et les permis soient requis par la MRFN et la MDDEP pour tous travaux réalisés aux fins du remplacement des quais du débarcadère;

Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par le conseiller Perron et il est résolu :

QUE Biofilia soit sous-traité pour faire la rédaction de toute correspondance et de toute application de permis requis par la MRFN et la MDDEP pour les travaux ci-haut mentionnés;

QUE la valeur du contrat ne pourra excéder \$1600.00.

Levée de l'assemblée et tenue de la prochaine assemblée

La prochaine séance courante de l'assemblée du Conseil municipal aura lieu le samedi 9 mai 2009 à 10 h à l'hôtel de ville de Barkmere (Québec). Une réunion à huis clos se tiendra à 8 h.

Le conseiller Bennett propose la levée de l'assemblée.

Approuvé par :

Certifié par :

PERMIS DE CONSTRUCTION_période 14 mars au 10 avril 09

Date	Permit			Demand number	Type	LDE	Property	Description	Fee \$	Value
	Year	Category	Number							Approximate
18-mars-09	2009	01	004	2009-01-004	Construction	5235	Bruce MacNab	Remplacement du quai	55\$ not paid	20 000\$

CERTIFICAT D'AUTORISATION_période 14 mars au 10 avril 09

Date	Permit			Demand number	Type	LDE	Property	Description	Fee \$	Value
	Year	Category	Number							Approximate
04-avr-09	2009	04	002	2009-04-002	Certificat	108	Sylvestre	coupe d'arbre (5)	0	0